

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66/20/SPCG accordant une concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Arta.

n° 66/20/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 mars 1966

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Hassan Gouled Abptidon, Ministre de l'Enseignement, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 5.079 mètres carrés, sise à Arta, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 977.